



TRANSPORT SCOLAIRE

1 – PRESENTATION

Un service de transport scolaire dessert les écoles situées sur la commune de RIVES-D'AUTISE :

- Une navette entre les 2 sites de l'école publique et privée
- Un circuit à partir des points d'arrêts les plus proches de votre domicile.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le transport scolaire sera assuré par les sociétés Soulard et Sovetours. Les enfants utilisant la navette bénéficieront de la présence d'un accompagnateur mis à disposition par la commune de RIVES-D'AUTISE.

2 – JOURS ET HORAIRES

Le transport scolaire fonctionne tous les jours scolaires comme suit :

⚠ Des modifications peuvent être apportées à la rentrée scolaire ou en cours d'année (à suivre sur le site ALEOP).

Horaires du matin	Horaires du soir
<u>Circuit et navette Oulmes vers Nieul</u>	<u>Circuit et navette Nieul vers Oulmes</u> (fin des cours à Nieul 16h20)
8h12 65 Rue de la Gare- Oulmes	16h25 Départ Navette école Nieul
8h21 Rue Venise Verte (arrêt rue des Groies) - Oulmes	16h30 Ecole privée
8h25 63 Rue de la Maladrie - Oulmes	16h35 Ecole Oulmes
8h30 Ecole Oulmes	
8h35 Départ Navette école Oulmes	16h40 Départ école Oulmes
8h45 Ecole publique Nieul	16h47 Rue Venise Verte (arrêt rue des Groies) - Oulmes
8h50 Ecole Privée	16h50 63 Rue Maladrie - Oulmes
	16h53 65 Rue de la Gare - Oulmes
(début des cours Ecole Publique Nieul 8h50)	

Horaires du matin	Horaires du soir
<u>Circuit et navette Nieul vers Oulmes</u>	<u>Circuit et navette Oulmes vers Nieul</u> (fin des cours à Oulmes 16h30)
8h10 Sauvéré – Nieul	16h35 Départ Navette école Oulmes
8h16 La Chaume	16h45 Ecole publique Nieul
8h22 Denant Maigre Alouette - Nieul	
8h24 Rue Huilerie – Nieul	16h47 Départ école Nieul
8h25 Rue de La Vallée	16h50 Ecole Privée Nieul
8h29 Puyletard – Nieul Rue de l'Autise	16h55 Sauvéré - Nieul
8h30 Champ Clouq – Nieul Rue de la Pajotière	17h01 La Chaume
8h35 Ecole privée Nieul	17h06 Denant Maigre Alouette - Nieul
8h40 Ecole publique Nieul	17h08 Rue Huilerie – Nieul
	17h09 Rue de la Vallée
8h45 Départ Navette école Nieul	17h13 Puyletard – Nieul Rue de l'Autise
8h55 Ecole Oulmes	17h14 Champ Clouq – Nieul Rue de la Pajotière
(début des cours Oulmes 9h00)	

3 - Inscription

Pour bénéficier du service de transport scolaire, que ce soit pour le circuit et/ou la navette, chaque enfant doit être inscrit auprès du service transport Aléop.

Les inscriptions sont à effectuer **du 7 Juin au 18 Juillet 2023** sur le site :
www.aleop.paysdelaloire.fr

En cas de besoin vous pouvez contacter le service au [02.51.44.76.10](tel:02.51.44.76.10) ou aleop85@paysdelaloire.fr

4- Discipline

La montée dans le transport scolaire suppose l'adhésion TOTALE au règlement intérieur défini par la Région PAYS DE LA LOIRE. Le non-respect de ce règlement pourra donner lieu à des sanctions.

5 - Tarifs

Les tarifs appliqués pour l'année scolaire 2022/2023 sont définis par la Région et consultables sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr lors de votre inscription.



Rentrée 2023, inscription, gestion et règlement sur ALEOP



- Pour utiliser **uniquement la navette entre les 2 sites de l'école publique**, un remboursement du montant de la cotisation vous sera adressé par la commune de Rives-d'Autise au cours de l'année scolaire ;
- Pour les enfants de l'école privée, utilisant le service transport scolaire un remboursement de la moitié du montant de la cotisation vous sera adressé par la commune de Rives-d'Autise au cours de l'année scolaire.

Dans les 2 cas, l'inscription doit être validée et la facture acquittée dans sa totalité auprès du service Aléop de la Région.

Le Maire de RIVES-D'AUTISE
Michel BOSSARD